

Synthèse : mobiliser les dynamiques du développement en Afrique pour réaliser l'Agenda 2063

Le rapport *Dynamiques du développement en Afrique 2018* analyse les politiques requises pour promouvoir une croissance inclusive, créer des emplois et réduire les inégalités. Ces politiques, à leur tour, visent à répondre aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour « une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable » et réaliser les objectifs de son premier Plan décennal de mise en œuvre 2013-2023. Les dynamiques de la croissance, de l'emploi et des inégalités dépendent également de l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et des mégatendances qui président au développement du continent. Les cinq chapitres consacrés aux régions mettent en évidence de grandes différences dans ces dynamiques en Afrique australe, centrale, de l'Est, du Nord et de l'Ouest et proposent des recommandations spécifiques à chaque région. Ce rapport entend fournir aux décideurs africains un outil de travail actualisé en appui au dialogue sur les politiques et aux réformes à l'échelle des pays, des communautés économiques régionales et du continent tout entier.

La réalisation de l'Agenda 2063 requiert un changement dans les dynamiques de croissance de l'Afrique

Le continent africain connaît une croissance soutenue depuis 2000, à l'origine de « l'émergence de l'Afrique ». Entre 2000 et 2016, l'Afrique a réalisé un taux de croissance moyen de 4,6 %, meilleur qu'en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) (2,8 %), mais inférieur à la moyenne des pays en développement d'Asie (7,2 %). Cette dynamique en Afrique s'explique en partie par des cours des matières premières favorables, l'amélioration de la gestion macroéconomique et des allègements de dette ainsi que, dans certains pays, des stratégies de diversification. Plusieurs pays ont accru leurs investissements dans les infrastructures publiques. Certains ont également multiplié leurs partenariats stratégiques – notamment avec la Chine, l'Inde et d'autres pays émergents. Pour autant, les emplois de qualité restent rares et les inégalités prononcées.

Pour réaliser les aspirations de l'Agenda 2063, le continent doit trouver de nouvelles dynamiques de croissance pour au moins cinq raisons :

- 1. La croissance reste volatile, malgré un processus solide d'accumulation de capital et de nouveaux partenaires commerciaux.** Après un repli en 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume devrait rebondir à 4 % par an entre 2018 et 2020. Les trajectoires des différents pays entre 1970 et 2016 montrent que les épisodes de croissance tendent à être plus courts en Afrique et en Amérique latine qu'ailleurs dans le monde. La plupart des pays africains peinent à maintenir la croissance sur une période prolongée, en particulier dans les pays riches en ressources. Avec le dévissage des cours des matières premières entre 2012 et 2016 (58 % pour les combustibles et 37 % pour les métaux et les minerais), ces derniers ont vu leur croissance ralentir à 1,5 % en 2016. Face à la conjoncture macroéconomique moins favorable, plusieurs pays africains pourraient avoir du mal à maintenir leur niveau actuel d'investissements. Seuls trois pays d'Afrique devraient atteindre l'objectif défini par l'Agenda 2063, à savoir un taux de croissance annuel moyen de 7 % sur la période 2016-20 (tableau 1).
- 2. La croissance récente n'a pas entraîné d'amélioration du bien-être.** Les résultats relatifs à d'autres dimensions du bien-être, comme la durée de la scolarité, l'état de santé et les conditions de logement, y entretiennent un lien nettement plus distendu avec le PIB par habitant que la moyenne mondiale. Les résultats sont identiques



pour plusieurs dimensions du bien-être subjectif, y compris la satisfaction vis-à-vis du niveau de vie et la couverture de santé. Les aspects liés à la gouvernance publique (satisfaction vis-à-vis du système éducatif et perception de la corruption) sont également préoccupants. Pour réaliser le premier objectif défini dans le plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, les gouvernements africains vont devoir améliorer leurs performances en matière de bien-être.

- 3. Le continent doit créer plus d'emplois de qualité pour absorber ses nombreux actifs, notamment les femmes et les jeunes.** La croissance n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois décents. Si les choses demeurent en l'état, la part de l'emploi vulnérable en Afrique restera supérieure à 66 % en 2022 – loin de l'objectif de 41 % à l'horizon 2023 fixé dans l'Agenda 2063. Le continent compte actuellement 282 millions de travailleurs vulnérables et 30 % de travailleurs pauvres. Les femmes et les jeunes font partie des actifs les plus vulnérables. Seulement 12 % des femmes africaines en âge de travailler avaient un emploi salarié en 2016, à comparer à un taux de 22 % en Asie et de 33 % en ALC. Parmi les jeunes, près de 42 % de ceux qui travaillent vivent avec moins de 1.90 USD par jour (PPA).
- 4. Le recul continu de la pauvreté passe par la réduction des inégalités de revenu.** En abaissant le coefficient de Gini de 41 à 35 (le niveau des pays en développement d'Asie), chaque point de croissance du PIB réduirait le taux de pauvreté de l'Afrique de 0.5 point supplémentaire par an. Un tel reflux des inégalités permettrait d'extraire de la pauvreté 130 millions d'individus. La lutte contre l'extrême pauvreté ne progresse pas assez vite. Entre 2009 et 2016, 36 % des Africains (soit environ 400 millions d'individus) vivaient avec 1.90 USD par jour, voire moins, contre 49 % dans les années 1990. Pour accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté, la croissance doit devenir plus inclusive et les inégalités doivent reculer.
- 5. Si rien ne change, la transformation structurelle risque d'être difficile à soutenir.** Depuis 2000, la transformation structurelle a contribué à hauteur de 0.4 point de pourcentage par an à la croissance de la productivité du travail en Afrique, avec le déplacement de la main-d'œuvre vers des activités plus productives. Il s'agit là d'une évolution essentielle pour garantir une croissance durable. Mais ce processus atteint ses limites, la main-d'œuvre africaine s'orientant vers des activités où les niveaux de productivité relative sont en baisse. La part du commerce de gros et de détail et de l'hôtellerie-restauration dans l'emploi total a pratiquement été multipliée par deux en 20 ans, ressortant à 20.1 % en 2010, contre 11.4 % en 1990 (dans un échantillon de 13 pays africains). L'Afrique perd également du terrain par rapport à l'Asie sur le plan de la productivité du travail. La poursuite de la transformation structurelle requiert des actions stratégiques visant à stimuler la productivité et à créer des emplois productifs capables d'absorber rapidement les nombreux actifs non qualifiés. Par rapport à leurs concurrents internationaux, les entreprises africaines se situent loin de la frontière de productivité dans la plupart des secteurs intensifs en main-d'œuvre, comme l'agroalimentaire, la construction, les services logistiques ou l'industrie légère.

Tableau 1. Taux de croissance en Afrique, dans d'autres pays en développement et dans les pays à revenu élevé, 2000-20

		Nombre de pays dans chaque catégorie de croissance			
		2000-05	2006-10	2011-15	2016-20 (p)
Pays africains	Croissance supérieure à 7 %	9	9	6	3
	Croissance située entre 0 et 7 %	38	41	43	48
	Croissance négative	5	2	3	3
Autres pays en développement	Croissance supérieure à 7 %	15	14	10	6
	Croissance située entre 0 et 7 %	63	64	65	73
	Croissance négative	2	4	6	2
Pays à revenu élevé	Croissance supérieure à 7 %	6	1	1	0
	Croissance située entre 0 et 7 %	46	43	43	51
	Croissance négative	0	8	8	1

Note : (p) : prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

Les marchés régionaux et mondiaux offrent de nouveaux débouchés de croissance pour l'Afrique, à condition que les gouvernements adaptent leurs stratégies de développement

Pour profiter des nombreux débouchés qu'offrent les marchés régionaux et mondiaux en termes de croissance, d'emplois et d'égalité, les gouvernements africains doivent adapter leurs stratégies à cette nouvelle donne économique. Le progrès technologique, les chaînes de valeur mondiales et l'évolution des accords de commerce et d'investissement redessinent les possibilités d'intégration aux marchés régionaux et mondiaux.

Pour la plupart des pays africains, le défi ne réside pas dans le niveau d'intégration à l'économie mondiale mais dans la qualité de cette intégration. Les importations et les exportations de biens et de services ont représenté pratiquement la moitié du PIB de l'Afrique en 2015-16, un niveau identique à celui de l'Asie et supérieur à celui de l'ALC (44 %). La majorité des exportations de l'Afrique sont des biens non transformés. La montée en gamme des produits existants, l'élargissement de l'offre à l'exportation et l'amélioration de l'accès aux biens d'équipement et aux facteurs de production sont autant de voies vers une croissance durable, des emplois de meilleure qualité et le recul des inégalités. Cette diversification peut intervenir en profitant des chaînes de valeur régionales et en ciblant mieux les marchés émergents.

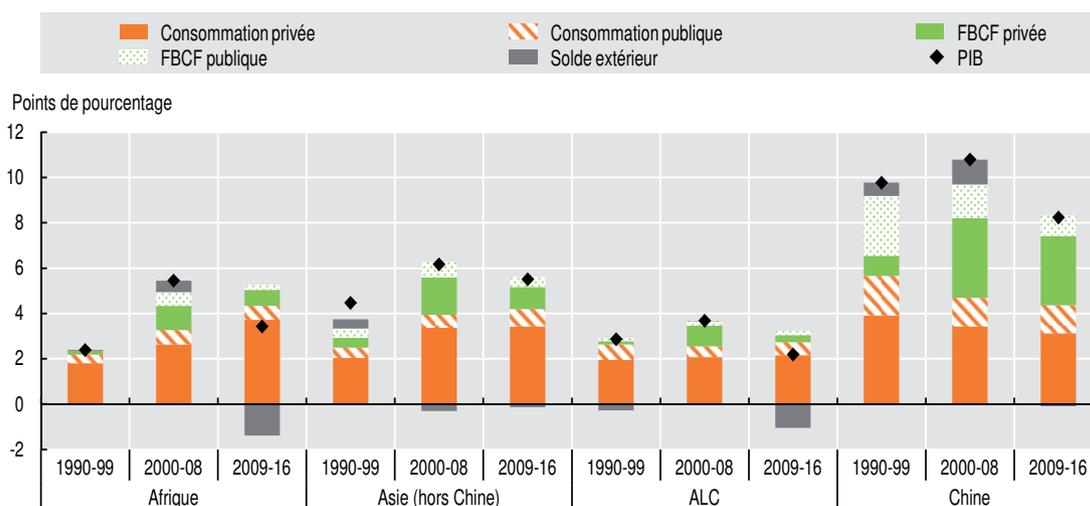
L'approfondissement de l'intégration régionale peut y contribuer. Dans ce processus, la nouvelle zone de libre-échange continentale (ZLEC) – dont la création a été actée par 44 pays membres de l'UA – peut servir de tremplin pour stimuler l'action. La libéralisation totale des échanges de biens pourrait doper le PIB et l'emploi en Afrique de respectivement 1 % et 1.2 %. Le commerce intra-africain pourrait progresser de 33 %, avec une réduction de moitié du déficit commercial du continent.

La demande régionale en Afrique est toujours plus porteuse de croissance et ce, pour plusieurs raisons :

- La contribution de la consommation privée à la croissance est en progression constante, se situant à 3.5 points de pourcentage du PIB par an sur la période 2009-16. Ce niveau est comparable à celui de la Chine et d'autres pays en développement d'Asie (graphique 1). L'urbanisation rapide de l'Afrique, l'amélioration du niveau d'instruction de la population et la hausse du pouvoir d'achat de la classe moyenne africaine, en plein essor, sous-tendent cette progression de la consommation privée. La classe moyenne, qui regroupe les individus dépensant entre 5 et 20 USD par jour, est passée de 108 millions de personnes en 1990 à 247 millions en 2013.

- **La demande régionale en Afrique, toujours plus soutenue, s'oriente vers des biens plus transformés.** Le marché des produits alimentaires en Afrique subsaharienne devrait tripler à l'horizon 2030, pour atteindre 1 000 milliards USD. La demande d'aliments transformés augmente rapidement, plus de 1.5 fois plus vite que la moyenne annuelle entre 2005 et 2015.
- **Les débouchés en Afrique attirent désormais des investisseurs internationaux.** Du fait de leur potentiel, les marchés intérieurs et régionaux ont attiré 53.4 % des IDE en faveur de projets nouveaux en Afrique entre 2013 et 2017. Cette part est proche de celle de l'Asie (55.7 %) et supérieure de 10 points de pourcentage à celle de l'ALC (44.8 %).
- **Les progrès récents pour réduire les procédures administratives et le coût du démarrage et de la gestion d'entreprise ont rendu l'environnement des affaires plus attractif :** 29.5 % des investisseurs étrangers citent ces améliorations parmi les principaux facteurs les ayant décidés à investir en Afrique, contre 12 % en 2003-07.

Graphique 1. Décomposition de la croissance par dépenses en Afrique, Asie et ALC, 1990-2016



Note : Les données couvrent 52 pays d'Afrique, 34 pays en développement d'Asie et 23 pays en développement de l'ALC. La contribution à la croissance du fait de la variation des stocks étant proche de zéro (± 0.01 point de pourcentage), cet élément n'est pas pris en compte dans le graphique.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784539>

Cet essor des marchés régionaux offre de réels débouchés de croissance pour les entreprises locales, qui peuvent faire monter en gamme leurs produits. Les entrepreneurs locaux et les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'un avantage relatif, du fait de leur connaissance du marché national dont ils sont proches. Mais les entreprises africaines doivent rattraper leur retard en termes de productivité au risque, sinon, de voir leurs marchés locaux investis par des concurrents internationaux. La productivité du travail en Afrique est en recul par rapport à celle de l'Asie dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, les transports, les activités financières, la construction et le secteur manufacturier

Les entreprises africaines ont besoin de nouvelles politiques de soutien pour renforcer leur productivité et exploiter les débouchés commerciaux. Les réformes en cours de l'environnement des affaires et des exemptions d'impôts ne suffiront pas à combler ce déficit de productivité. Elles n'ont pas induit de hausse significative de l'investissement privé. Les zones économiques spéciales (ZES) peuvent attirer des entreprises leaders sur leur marché

et créer quelques milliers d'emplois manufacturés. Mais, trop souvent, elles deviennent des enclaves peu productives et n'entretenant que peu de liens avec l'économie et les emplois locaux. Selon une enquête réalisée dans 91 ZES de 20 pays d'Afrique subsaharienne, les ZES représentent environ 1 million d'emplois, soit 0.2 % de l'emploi national.

Le rattrapage du retard de productivité dépend également des initiatives de renforcement des capacités et de politiques complémentaires. Il s'agit notamment d'améliorer les capacités de gestion et managériales, les compétences techniques et les possibilités de financement, d'atténuer les inégalités sur les marchés du travail, d'offrir aux entreprises davantage de possibilités de rejoindre le secteur formel et de renforcer la transparence et la gouvernance. L'établissement de relations industrielles plus solides, y compris par le biais de pôles de production et de programmes de développement des fournisseurs, peut également jouer un rôle important.

Les économies locales peuvent attirer davantage d'investissements productifs durables, à condition de mieux mobiliser les ressources intérieures et les apports financiers extérieurs.

- **Les marchés financiers nationaux, la mobilisation des ressources intérieures et les dépenses publiques doivent gagner en efficacité, en actionnant trois leviers :**
 - L'amélioration de l'intermédiation financière pour mobiliser l'épargne intérieure en appui à l'investissement productif. En moyenne, celle-ci s'est établie en Afrique à 422 milliards USD par an sur la période 2009-16, soit 20 % du PIB du continent.
 - L'amélioration des politiques fiscales, du recouvrement des recettes non fiscales et de l'efficacité des dépenses publiques. Selon les dernières données disponibles, le continent africain a levé 312 milliards USD de recettes fiscales en 2016, soit environ 1.7 fois plus que les 185 milliards USD d'apports financiers extérieurs (tableau 2).
 - La lutte contre les flux financiers illicites, qui s'élèvent à 50 milliards USD par an.
- **Les apports financiers extérieurs doivent mieux contribuer à la diversification, la productivité et la création d'emplois.** Le total des apports extérieurs à l'Afrique est ressorti à 8.8 % du PIB entre 2009 et 2016, un niveau nettement plus élevé qu'en Asie (3.8 %) et en ALC (5.2 %). Mais 36 % du total des IDE entre 2003 et 2014 sont allés au secteur extractif, les transferts de migrants s'orientant essentiellement vers les biens de consommation. L'établissement de liens plus étroits entre les entreprises bénéficiaires d'IDE et l'économie locale est vital pour créer des emplois et assurer des transferts de connaissances et de technologie. Enfin, l'aide publique au développement (APD) peut rendre les investissements privés moins risqués et aider les PME à se conformer aux normes internationales. Entre 2012 et 2015, ce financement du développement a permis de mobiliser 81 milliards USD d'investissements privés.

Tableau 2. Apports financiers extérieurs et intérieurs et recettes fiscales en Afrique (milliards USD courants), 2010-16

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (e)
	Flux entrants d'investissements directs étrangers	46	45	55	62	64	49	59
Apports extérieurs	Privés Investissements de portefeuille	28	26	42	32	31	20	13
	Transferts des migrants	53	60	64	64	68	65	62
	Publics Aide publique au développement	47	52	52	57	54	51	50
Total des apports extérieurs		175	182	214	215	217	185	185
Recettes fiscales intérieures		332	407	421	418	412	343	312

Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international* (base de données) ; et Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

Les stratégies de développement doivent également tenir compte de cinq méga-tendances influant sur l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale

Les stratégies de développement doivent aussi intégrer les méga-tendances qui président à la dynamique de développement de l'Afrique et à son intégration dans l'économie mondiale. Chacune de ces méga-tendances est à la fois porteuse de défis et de promesses et les réponses apportées par les pays africains auront de larges répercussions sur l'action publique (chapitre 2).

1. La part croissante des pays émergents dans l'économie mondiale (phénomène de « **basculement de la richesse** ») offre à l'Afrique la possibilité de multiplier ses partenaires commerciaux, diversifier son panier d'exportations, monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales mais aussi d'attirer de nouveaux investissements et trouver de nouvelles sources de financement, de technologies et d'innovation. La Chine, par exemple, s'était engagée à verser 118 milliards USD à l'Afrique sur la période 2000-14, soit 34 % de l'enveloppe globale qu'elle allouait au développement. Le basculement de la richesse peut également attirer de nouvelles activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre sur le continent. Pour tirer tout le bénéfice de cette évolution, les économies africaines doivent devenir plus compétitives que les autres acteurs émergents. Elles seront également probablement amenées à renforcer leur engagement avec leurs partenaires internationaux.
2. La **nouvelle révolution de la production** amenée par les mutations technologiques et le passage au numérique permet aux entreprises africaines d'accéder à de nouveaux marchés, produire à moindre coût et profiter de nouveaux marchés financiers. Elle permet aux gouvernements africains d'offrir des services essentiels de manière plus efficace et transparente. L'Afrique dénombre par exemple déjà plus de 277 millions de comptes d'argent mobile déclarés, soit plus que dans toutes les autres régions en développement réunies. Mais l'automatisation s'accompagne de risques considérables pour l'industrialisation de l'Afrique. En Éthiopie, 85 % des emplois actuels appartiennent à des secteurs exposés à la robotisation.
3. La croissance rapide de la population en Afrique peut devenir un « **dividende démographique** », à condition que les économies locales créent suffisamment d'emplois et fournissent assez de services essentiels pour satisfaire une demande en hausse. Entre 2015 et 2050, la population en âge de travailler (les 15-64 ans) s'étoffera de 902 millions, soit 69 % environ de l'accroissement démographique total dans le monde. Le dividende démographique de l'Afrique pourrait contribuer à une croissance annuelle du PIB en volume de 10 à 15 % à l'horizon 2030. Mais l'économie formelle doit créer des millions d'emplois supplémentaires : d'ici 2030, en moyenne, 29 millions de jeunes supplémentaires viendront grossir chaque année les rangs des plus de 16 ans. L'accès à une éducation de qualité doit également être renforcé, en particulier pour les filles. De nombreux jeunes Africains ne possèdent pas le bagage technique et managérial qui leur permettrait de réussir sur le marché du travail. Seuls 10,5 % des élèves du secondaire sont inscrits dans des cursus professionnels, souvent sous-financés.
4. Avec la **transition urbaine** à l'œuvre actuellement, la majorité des Africains devraient résider en milieu urbain à l'horizon 2035. Cette urbanisation s'accompagne de véritables débouchés, avec notamment l'élargissement des marchés intérieurs pour la main-d'œuvre et la consommation. Elle peut catalyser des gains de productivité et l'innovation dans l'économie. Mais au tournant du siècle, près de 62 % des citadins d'Afrique subsaharienne vivaient dans des habitats informels. Dans plusieurs pays, l'urbanisation sauvage pourrait entraîner un triplement de la population des bidonvilles à l'horizon 2050.

5. Le **changement climatique** fait peser une menace sérieuse sur 27 pays africains (parmi les 33 les plus exposés au monde), alors que le continent contribue pour moins de 4 % aux émissions globales de gaz à effet de serre. Des stratégies de « croissance verte » pourraient permettre à l'Afrique de développer de nouveaux secteurs d'activité, créer des emplois et réduire ses futurs coûts d'adaptation. Les pays africains peuvent exploiter leur potentiel en matière d'énergies renouvelables, dont le coût décroît rapidement : moins 80 % pour l'énergie solaire sur la période 2008-15. D'ici 2040, la moitié de la croissance de l'Afrique subsaharienne dans le secteur de la production d'électricité devrait provenir de sources d'énergies renouvelables.

Dix actions phares sont stratégiques à l'échelle continentale

Le programme de développement du continent requiert donc des stratégies adaptées au contexte local, multidimensionnelles et holistiques. Le rapport propose dix actions phares pour s'atteler aux enjeux de la croissance, de la création d'emploi et des inégalités en Afrique. Ces recommandations s'articulent autour de trois piliers : développement économique durable ; développement social ; et développement institutionnel. Ces actions visent à soutenir la réalisation des objectifs de développement de l'Agenda 2063 (tableau 3) et les objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'à prendre en compte les risques et les opportunités découlant des méga-tendances. Les acteurs à tous les niveaux peuvent y contribuer : institutions panafricaines, communautés régionales, autorités nationales, infranationales et locales, secteur privé local, citoyens africains et partenaires internationaux. La production de données de qualité est fondamentale pour suivre, évaluer et ajuster les politiques visant à satisfaire les aspirations du continent.

Tableau 3. Dix actions phares à engager pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et les ODD connexes

Actions phares	Mesures préconisées	Objectifs de l'Agenda 2063	Objectifs de développement durable
Action 1 : Favoriser l'investissement en appui au développement du secteur privé local	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les conditions d'investissement des entreprises nationales • Veiller à la cohérence entre les stratégies de promotion des IDE et les capacités du secteur privé local • Profiter de l'épargne intérieure et des transferts des migrants pour augmenter les investissements nationaux • Rendre l'investissement public plus efficace 	<p>Objectif 4 : Des économies transformées et des emplois</p> <p>Objectif 12 : Des institutions capables et un leadership transformé sont en place à tous les niveaux</p> <p>Objectif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement</p>	ODD 8, 9, 12, 17
Action 2 : Aider le secteur privé à diversifier la production et les exportations	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des stratégies d'exportation en rapport avec le potentiel du pays • Faciliter les importations de biens intermédiaires et d'équipement • Donner des moyens d'action aux agences de promotion des exportations plus autonomes pour diversifier les exportations 	<p>Objectif 4 : Des économies transformées et des emplois</p> <p>Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues</p>	ODD 8, 9, 17
Action 3 : Resserrer les liens entre les économies rurales et les économies urbaines	<ul style="list-style-type: none"> • Réformer la propriété foncière et la gestion des terres • Moderniser les infrastructures et les services dans les zones urbaines • Renforcer les liens villes-zones rurales en soutenant l'essor durable des villes secondaires 	<p>Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous</p> <p>Objectif 10 : L'Afrique est sillonnée par une excellente infrastructure</p>	ODD 1, 8, 10, 11
Action 4 : Encourager la croissance verte	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'économie circulaire • « Verdir » les activités économiques existantes 	<p>Objectif 5 : Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues</p> <p>Objectif 6 : Économie bleue/maritime</p> <p>Objectif 7 : Des économies et des communautés résilientes au climat et écologiquement durables</p>	ODD 7, 13, 14, 15

Tableau 3. Dix actions phares à engager pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et les ODD connexes (cont.)

Actions phares	Mesures préconisées	Objectifs de l'Agenda 2063	Objectifs de développement durable
Action 5 : Renforcer l'éducation tout en améliorant la qualité de l'instruction et des compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Prôner un accès universel à l'éducation, en particulier pour les filles • Promouvoir l'enseignement spécialisé dans des secteurs stratégiques • Améliorer l'éducation et la formation techniques et professionnelles • Rapprocher les établissements éducatifs des marchés du travail et des entreprises privées 	<p>Objectif 2 : Des citoyens instruits et une révolution des compétences basée sur la science, la technologie et l'innovation</p> <p>Objectif 17 : Une égalité totale entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie</p> <p>Objectif 18 : Des jeunes et des enfants impliqués et autonomisés</p>	ODD 4, 5, 12
Action 6 : Étendre la couverture des systèmes de protection sociale, y compris pour l'emploi et la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer des socles de protection sociale • Rendre les systèmes de protection sociale viables sur le plan financier 	<p>Objectif 1 : Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous</p> <p>Objectif 3 : Des citoyens en bonne santé et bien alimentés</p>	ODD 1, 3, 10
Action 7 : Stimuler les partenariats de l'Afrique avec le reste du monde	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération internationale • Améliorer les modalités actuelles de partenariat et de coopération de l'Afrique 	<p>Objectif 19 : Une Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique</p> <p>Objectif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement</p>	ODD 10, 17
Action 8 : Approfondir l'intégration régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la coordination et la gouvernance des CER et rationaliser les cas de multi-appartenance • Faciliter les échanges de biens • Approfondir l'intégration régionale pour permettre la libre circulation des personnes, des capitaux et des services 	<p>Objectif 4 : Des économies transformées et des emplois</p> <p>Objectif 8 : Une Afrique unie (fédération ou confédération)</p> <p>Objectif 9 : Les principales institutions financières et monétaires sont créées et mises en fonction</p> <p>Objectif 10 : L'Afrique est sillonnée par une excellente infrastructure</p>	ODD 9, 10, 11, 17
Action 9 : Mobiliser les ressources intérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des systèmes fiscaux qui élargissent l'assiette fiscale et favorisent le respect de leurs obligations par les contribuables • Investir dans l'optimisation de l'efficacité des administrations fiscales • Coopérer à l'échelon international pour améliorer les systèmes fiscaux 	<p>Objectif 20 : L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement</p>	ODD 8, 17
Action 10 : Renforcer la gouvernance économique et politique	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la responsabilité et la transparence des processus d'élaboration des politiques et des politiques de redistribution • Promouvoir une saine gouvernance des entreprises • Investir constamment dans la modernisation des capacités institutionnelles • Veiller à ce que les réformes soient mises en œuvre à l'échelon de gouvernement adapté 	<p>Objectif 8 : Une Afrique unie (fédération ou confédération)</p> <p>Objectif 11 : Les valeurs et les pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, de justice et de l'État de droit sont enracinés</p> <p>Objectif 12 : Des institutions capables et un leadership transformé sont en place à tous les niveaux</p>	ODD 8, 16, 17

Les stratégies de développement doivent pouvoir être déployées à l'échelle régionale

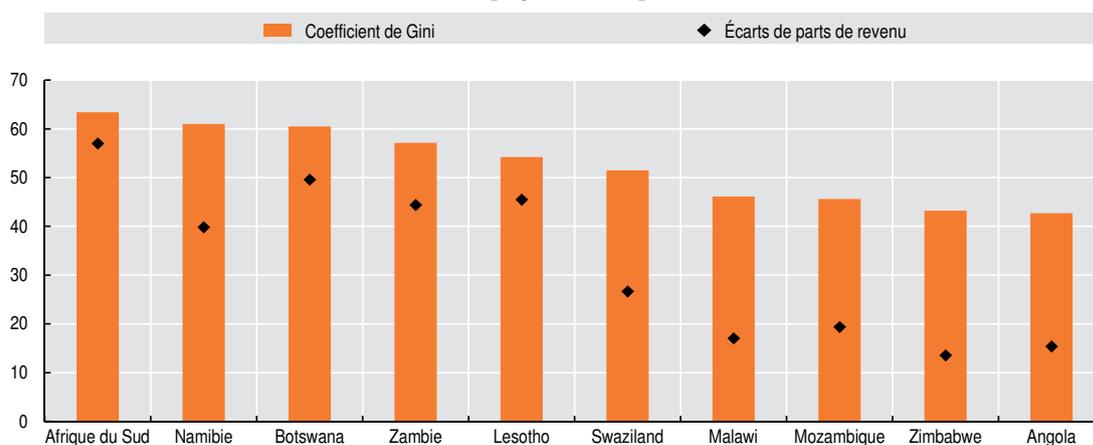
Au-delà du plan d'action continental, les stratégies doivent pouvoir être mises en œuvre au niveau des communautés économiques régionales, en tenant compte de la diversité des régions et des économies nationales. L'approfondissement de l'intégration régionale est indispensable pour procurer des économies d'échelle et garantir une plus grande efficacité sur les marchés africains. À travers les cinq régions instituées par le traité d'Abuja, les communautés économiques régionales (CER) d'Afrique jouent un rôle central pour coordonner la mise en œuvre du plan d'action continental en faveur de la croissance, de l'emploi et de l'égalité.

En Afrique australe

Depuis 2000, l'Afrique australe bénéficie d'une croissance économique régulière, mais qui commence à s'essouffler. Entre 2000 et 2008, le PIB en volume a progressé au rythme annuel de 5.2 %, avant de ralentir à 2.6 % entre 2009 et 2016. La volatilité des cours des matières premières et les investissements dans le secteur extractif ont largement pesé sur ces performances. La valeur ajoutée manufacturière dans la région est retombée à 12.6 % du PIB en 2015, contre 18.2 % en 2000. Cette « désindustrialisation précoce » menace la réalisation d'une croissance inclusive et des objectifs de l'Agenda 2063.

L'emploi reste un enjeu de taille en Afrique australe, surtout face à l'arrivée attendue chaque année de 1.1 million de nouveaux entrants sur le marché du travail. La région se distingue par un niveau élevé d'inégalités de revenu. Six des dix pays ayant les inégalités de revenu les plus marquées en font partie, en dépit de régimes fiscaux et de politiques de redistribution progressifs, notamment en Afrique du Sud et en Zambie (graphique 2). Le taux d'extrême pauvreté reste élevé, à 35.6 % en 2013 (contre 43.8 % en 1990). Les inégalités hommes-femmes constituent toujours une entrave importante à la croissance inclusive et au bien-être, même si l'Afrique australe obtient de meilleurs résultats que les autres régions africaines.

Graphique 2. Coefficients de Gini et écarts de revenu dans les pays d'Afrique australe



Note : L'écart entre les groupes supérieur et inférieur renvoie au rapport entre la part de revenu détenue par les 10 % les plus riches et le revenu des 10 % les plus pauvres dans la distribution nationale des revenus. Les dernières données disponibles pour chaque pays ont été utilisées.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785033>

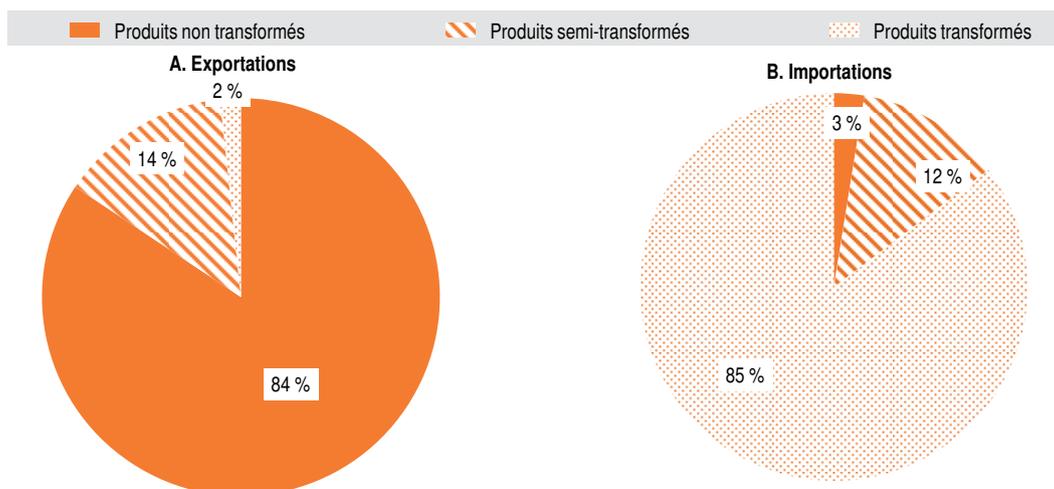
Pour que la croissance parvienne à réduire les inégalités et le chômage, les gouvernements d'Afrique australe doivent envisager les trois axes d'action suivants :

- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la feuille de route 2015-63, dans le but de faciliter les investissements dans le renforcement des capacités nationales technologiques et industrielles, favoriser le commerce intrarégional et identifier les créneaux d'industrialisation créateurs d'emplois.
- Encourager différentes formes d'entrepreneuriat local et investir dans les programmes d'acquisition de compétences avec le secteur privé. L'employabilité des travailleurs, en particulier des jeunes et des femmes, s'en trouverait ainsi renforcée.
- Étendre et intégrer les systèmes de protection sociale et poursuivre les efforts de réduction de la pauvreté, notamment dans les zones rurales. Le caractère profondément ancré des inégalités et du chômage exige de conjuguer des politiques de soutien au marché du travail et des programmes sociaux.

En Afrique centrale

L'Afrique centrale bénéficie d'une dynamique de croissance robuste depuis 2000 – 5.6 % en moyenne – mais la région n'a pas su transformer cette prospérité en un développement résilient et durable. Les économies de la région sont toujours fortement dépendantes de leurs ressources naturelles. Les biens non transformés (essentiellement les hydrocarbures, le cuivre et le bois) représentent 84 % des exportations régionales, soit plus que partout ailleurs en Afrique (graphique 3). La croissance est tributaire des cours des matières premières, dont la volatilité peut dissuader les investissements de long terme, ce qui complique le rattrapage en termes d'accès aux infrastructures et à l'électricité.

Graphique 3. Composition des échanges en Afrique centrale, 2016



Source : Calculs des auteurs d'après les bases de données COMTRADE des Nations Unies (2017).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785128>

Depuis 2015, la création d'emplois formels est dissociée de l'activité économique. L'inégalité de la répartition des ressources naturelles a engendré des inégalités géographiques et de profonds écarts de richesse entre pays et entre secteurs économiques. Une réalité qui s'ajoute à la stagnation des inégalités de revenu, puisque le coefficient de Gini de l'Afrique centrale s'établit en moyenne à 42 depuis 2000 – un niveau supérieur aux autres régions du continent.

Les gouvernements peuvent envisager plusieurs leviers d'action pour renforcer la résilience sociale et économique, créer des emplois et soutenir une croissance inclusive et durable :

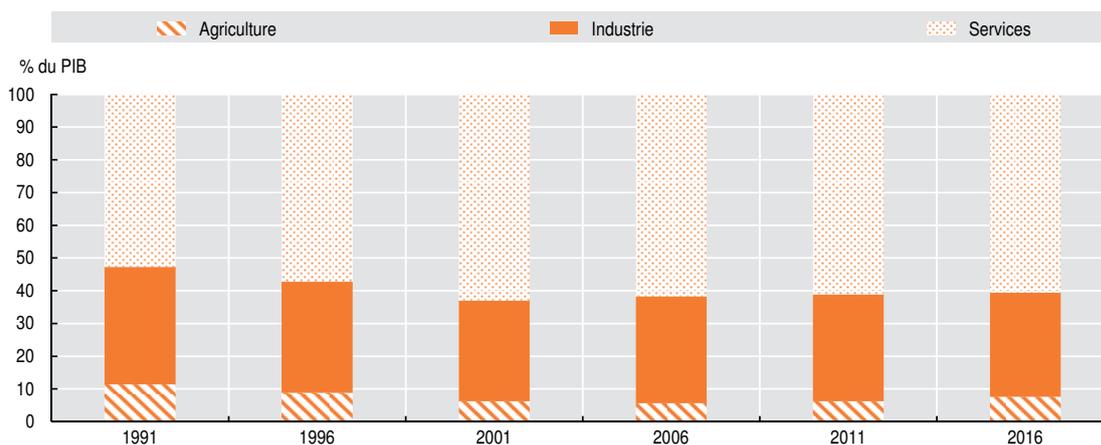
- Approfondir la coopération régionale au niveau des politiques budgétaires, monétaires et commerciales pour promouvoir des chaînes de valeur régionales et renforcer la compétitivité du secteur privé. La facilitation des investissements nationaux et régionaux dans les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications est cruciale pour tenir les engagements en faveur de l'intégration régionale.
- Encourager la transformation locale des matières premières en veillant à ce que les entreprises sur place aient accès à l'électricité, aux services essentiels, à une main-d'œuvre qualifiée et à des équipements. Des politiques ciblées sont également requises pour encourager les femmes et les jeunes à s'intégrer à la population active et réduire leur vulnérabilité.

- Améliorer le recouvrement des impôts, les politiques de redistribution et les systèmes de protection sociale pour que l'ensemble de la population profite des rentes tirées du secteur extractif. Il faut pour cela optimiser les systèmes statistiques de manière à ce que les données soient accessibles, fiables et effectivement utilisées en appui aux politiques.

En Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est affiche des performances plus solides et plus élevées que les autres régions du continent, grâce à une économie plus diversifiée. Depuis 1990, la région connaît des taux annuels de croissance supérieurs à 4 %. Cette performance doit beaucoup au secteur des services, qui représente désormais pratiquement 60 % du PIB (graphique 4), mais elle est essentiellement à imputer aux services informels et non marchands. Un secteur agricole important et un modèle de croissance tiré par des exportations concentrées sur une gamme limitée de produits (comme le café, le thé et les minerais) exposent la région aux fluctuations des cours des matières premières et aux dépréciations monétaires.

Graphique 4. Valeur ajoutée moyenne des secteurs en Afrique de l'Est, en pourcentage du PIB, 1991-2016



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785546>

Pour autant, la croissance récente ne s'est pas traduite par une transformation structurelle rapide ni par des créations d'emplois. Avec 35 % de la population vivant toujours dans l'extrême pauvreté, la croissance n'a pas eu d'impact significatif sur la situation des pauvres et la réduction des inégalités de revenu. Ces dernières tendent au contraire à se creuser, puisque quatre pays seulement ont un coefficient de Gini inférieur à 40. Les inégalités hommes-femmes en matière d'emploi se résorbent très légèrement, le rapport entre l'emploi des hommes et des femmes passant de 1.41 en 1991 à 1.39 en 2017. La plupart des femmes travaillent dans le secteur informel (la proportion allant de 50 % en Ouganda à 80 % au Kenya et au Rwanda).

De plus en plus, la hausse de la croissance résulte de la consommation privée – une situation qui permet de profiter d'un marché intérieur en plein essor mais qui présente le risque de déséquilibrer les balances commerciales, plombées par la demande de biens importés. Les gouvernements d'Afrique de l'Est pourraient miser davantage sur les politiques économiques et sociales :

- L'amélioration du cadre politique et réglementaire et de l'environnement global des affaires est indispensable pour encourager la diversification et une croissance plus durable. Les décideurs peuvent stimuler les investissements productifs

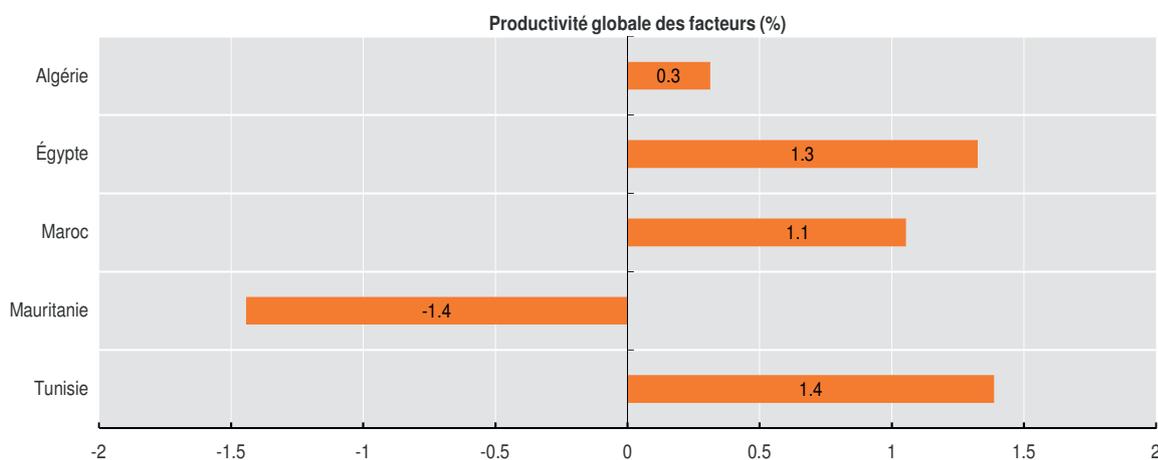
dans l'économie par des mesures structurelles et institutionnelles, comme la simplification des règles commerciales et la suppression des droits sur les importations de biens intermédiaires et d'équipement. Stimuler la productivité agricole et soutenir les entreprises à haut potentiel dans les secteurs secondaire et tertiaire permettra à la région d'accélérer sa transformation économique.

- Plusieurs pays luttent contre la pauvreté en renforçant les programmes de protection sociale et en investissant dans l'éducation et le développement des compétences, où le retard pris est considérable. Ces investissements vont devoir être fortement amplifiés pour réaliser l'objectif visant à installer un développement plus inclusif.

En Afrique du Nord

Malgré une croissance instable, les pays d'Afrique du Nord sont parvenus à réduire la pauvreté et les inégalités d'opportunité. La croissance est ressortie en moyenne à 2.6 % entre 2010 et 2015, contre 4 % entre 1995 et 2009. Cet affaiblissement est à imputer principalement à l'instabilité des cours du pétrole, l'atonie de la demande en Europe après la crise financière mondiale de 2008, les contrecoups du Printemps arabe et la persistance de conflits. Les gains de productivité sont insuffisants, qui témoignent de l'absence de capacités d'innovation (graphique 5).

Graphique 5. Hausse de la productivité globale des facteurs par pays en Afrique du Nord, 1990-2015



Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785774>

Les inégalités et la pauvreté ont sensiblement reculé, grâce aussi à l'amélioration de l'accès aux services essentiels et aux programmes de protection sociale. Mais les inégalités de revenu persistent, puisque les 20 % les plus riches perçoivent 7.5 fois plus que le segment des 20 % les plus pauvres et une partie de la population reste exposée à la pauvreté.

Les taux de participation aux marchés du travail en Afrique du Nord restent faibles (40.9 % sur la période 1990-2015), la situation étant particulièrement défavorable pour les jeunes et les femmes. Le principal enjeu face au chômage des jeunes réside dans l'absence d'emplois qualifiés pour une population toujours plus instruite. À 28.8 %, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est le double de la moyenne mondiale. Seulement 16.6 % des jeunes femmes travaillent ou sont en recherche d'emploi, contre 46.8 % des jeunes hommes. Environ un quart de ces jeunes actifs vivent dans la pauvreté. Près de 26 % de ce groupe d'âge ne sont ni à l'école, ni au travail, ni en formation (NEET), soit le deuxième taux le plus élevé du monde.

Pour surmonter ces défis, les pays vont devoir se doter de politiques pour améliorer et conforter la stabilité politique et la responsabilité institutionnelle, accélérer la transformation structurelle des économies et activer de nouveaux leviers d'action structurants pour l'emploi des jeunes et des femmes. Ils peuvent plus spécifiquement :

- Orienter les économies vers des secteurs stratégiques créateurs de valeur ajoutée et d'emplois pour les jeunes et la main-d'œuvre qualifiée. Le renforcement des industries manufacturières axé sur l'exportation de biens et de services dans le reste de l'Afrique pourrait permettre d'atteindre cet objectif.
- Promouvoir la souplesse en milieu professionnel afin de favoriser la participation des femmes, soutenir les femmes chefs d'entreprise et aligner l'éducation sur les besoins du marché du travail pour garantir une hausse de l'emploi des jeunes.

En Afrique de l'Ouest

Entre 2000 et 2014, l'Afrique de l'Ouest a bénéficié de l'un des taux de croissance les plus soutenus du continent, à plus de 5 %. Mais les performances sont inégales, puisque le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire assurent 85 % du PIB régional. L'importance des activités informelles, le creusement des inégalités et la pauvreté compromettent par ailleurs la résilience de la croissance.

L'accroissement démographique en Afrique de l'Ouest, la hausse de la demande régionale et l'essor de la classe moyenne constituent autant de perspectives positives de développement, mais requièrent la création de millions d'emplois dans l'économie formelle. La croissance économique est principalement tirée par l'exploitation des matières premières et l'agriculture, deux secteurs qui n'offrent pas suffisamment d'emplois pour les jeunes. De ce fait, les jeunes et les femmes, qui sont également exclus du secteur formel, se tournent vers les activités informelles, lesquelles représentent entre 68 et 90 % de l'emploi total (tableau 4). La pénurie d'emplois formels devient un enjeu majeur dans la mesure où, à l'horizon 2035, les 15-24 ans représenteront 20 % de la population, soit 117 millions de personnes.

Tableau 4. Part du secteur informel dans l'emploi non agricole en Afrique de l'Ouest, selon le genre

Pays	Année	Part du secteur informel (%)	Part selon le genre (%)	
			Femmes	Hommes
Bénin	2011	94.5	97.7	90.2
Côte d'Ivoire	2016	87.7	93.8	82.4
Gambie	2012	68.2	77.6	62
Ghana	2015	83.2	88.3	75.9
Libéria	2010	77.6	86.3	68.8
Mali	2015	92.1	96.9	87.9
Niger	2011	86.4	95.2	76.4
Sénégal	2015	90.4	93.5	88.2

Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILOStat (base de données).

Même si l'accès aux services de base s'est amélioré, la distribution du revenu reste inégale. Du fait de l'accroissement démographique rapide, le nombre d'individus vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 98.9 millions en 1990 (55.4 %) à 144.4 millions en 2013 (43.8 %). Les inégalités restent élevées, avec un coefficient de Gini de 0.39 en 2014, et s'accroissent dans plusieurs pays. L'indice de développement humain (IDH) est le plus faible du continent, à 0.47. La protection sociale demeure insuffisante. La moitié des pays d'Afrique de l'Ouest affichent de fortes inégalités hommes-femmes.

Pour installer une croissance inclusive et durable, les stratégies envisagées doivent s'articuler autour de trois grands axes :

- Développer le secteur privé local en favorisant les regroupements d'entreprises, optimiser les cadres réglementaires et les régimes fiscaux afin d'attirer des investissements et promouvoir la diversification de l'économie.
- Renforcer les liens zones rurales-zones urbaines en développant les capacités des villes intermédiaires, améliorant les infrastructures et les corridors nationaux et transfrontaliers et promouvant les activités agroindustrielles.
- Accroître les investissements dans l'éducation universelle, notamment pour les filles, et, parallèlement, améliorer la qualité de l'éducation et du développement de compétences professionnelles afin de satisfaire les attentes du marché du travail.

Références

Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <https://data.worldbank.org/products/wdi> (consulté le 15 février 2018).

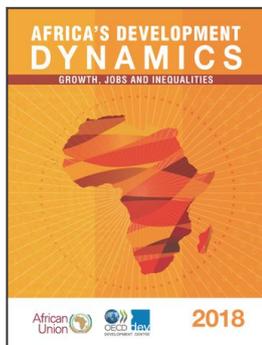
Banque mondiale (2017b), *PovcalNet* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx> (consulté le 20 avril 2018).

CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international (SDI)* (base de données), Comité d'aide au développement, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm> (consulté le 15 février 2018).

FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale*, avril (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx (consulté le 20 avril 2018).

OIT (2017), *ILOSTAT* (base de données), www.ilo.org/ilostat/ (consulté le 1^{er} mars 2018).

UN Statistics Division (2017), *UN COMTRADE* (base de données), <https://comtrade.un.org/data/> (consulté le 1^{er} février 2018).



Extrait de :

Africa's Development Dynamics 2018

Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Synthèse: Mobiliser les dynamiques du développement en Afrique pour réaliser l'Agenda 2063 », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.